



Chambre

Syndicale

Typographique

Niçoise

filpac cgt

Information

Mercredi 19 juin 2019, un Comité d'entreprise extraordinaire s'est tenu, en présence de Maître Xavier Huertas (administrateur judiciaire) et de Maître Denis Del Rio.

Maître Huertas a confirmé qu'il n'avait aucune offre de Xavier Niel et qu'il prendrait le contrôle d'AD (Avenir Développement) de façon majoritaire, ce qui veut dire que Nethys resterait toujours présent dans le montage.

Suite à cette annonce et à la communication de Xavier Niel par voie de presse, en ignorant les instances représentatives du personnel, la CSTN a déclaré devant l'administrateur que ce n'était pas la meilleure façon de commencer une éventuelle négociation et que nous lui ferons le meilleur accueil comme seule la CGT sait le faire.

Vu le manque d'élément, une procédure d'alerte économique a été demandée par la CSTN et a été votée par les membres titulaires du Comité d'entreprise.

De plus, une motion du Comité d'entreprise (qui vous sera communiquée) a aussi été votée avec un calendrier précis auprès des éventuels repreneurs.

Le Bureau, le 19 juin 2019